

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'ASSOCIATION ECOLE DES COLIBRIS

DU 06/09/2023

Introduction

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 02/09/2023.

La réunion s'est tenue à 20h, 64 rue Gabriel Lecombre 49000 Angers pour une durée de 1h30.

Secrétaire de séance : Margarida Agostini.

Feuille de présence

Prénom NOM, Qualité	Qualité	Présent/Absent
Damien Lutz	Président	Présent
Isabelle Cail	Membre	Mandatée par Yolande Peigné
Brigitte de Vitton	Trésorière	Présente
Yolande Peigné	Membre d'honneur	Présente
Margarida Agostini	Secrétaire	Présente
Manuela Jallas	Membre	Présente

Ordre du jour

1.	La rentrée scolaire	2
2.	Les locaux	2
	Le comité stratégique	
	Pôle Mécénat	
	Pôle Evènements	
	Le redressement judiciaire	3
5	La vie de l'association	3





1. La rentrée scolaire

28 élèves, 17 maternelles et 11 élémentaires

9 nouveaux élèves (dont une sœur) et 6 nouvelles familles

Mmes Berger et Morice sont nouvelles dans l'équipe.

2. Les locaux

La mairie va faire des travaux de rénovation des locaux pour un montant d'environ 100 000 euros, ce qui correspond aux travaux d'une fin de bail. On n'entend plus parler du diocèse.

Notre souhait est d'animer le site de façon efficace et ouverte sur le quartier.

Resterons-nous dans les yourtes ? Propose-t-on une organisation différente des locaux ?

L'école est -elle pérenne sur ce site ? L'association paroissiale va décider assez vite. A Noël, on saura s'il faut chercher autre chose et travailler sur un plan A ou B.

A ce jour, le bail précaire n'est pas encore rédigé et sera d'un montant de 300 euros.

3. Le comité stratégique

Les parents se réunissent entre eux et s'auto-organisent pour faire fonctionner l'animation associative.

Faire du collectif en dehors des temps d'école.

a. Pôle Mécénat

Fondation pour l'Ecole

Demande-t-on une subvention pour l'achat d'une yourte ? Un dossier serait à monter.

Petits chanteurs à la Croix de bois

Le concert des petits chanteurs à la Croix de bois est fixé : il aura lieu le 08/10/2023 à l'église St Léonard, à 16h30 (contrat de levée de fonds pour un bénéfice compris entre 10 000 et 15 000 €, prévoir un sponsoring à hauteur de 5000 euros).



COMPTE-RENDU DU CA DU 06/09/2023

b. Pôle Evènements

Les parents reçoivent des mails pour l'organisation. Mmes Jeanneau et Cherré vont probablement proposer une réunion d'organisation.

Propositions:

Samedi 16 septembre : Marché Expo

Samedi 14 octobre : Matinée lecture-cuisine avec les membres de l'association de quartier ADH

4. Le redressement judiciaire

- ✓ Les dates de convocation au tribunal : 14 novembre et 4 février.
- ✓ Les frais du redressement judiciaire sont dans un premier temps de 2800 euros.
- ✓ Les dettes seront à payer à partir du 4 aout 2025.
- ✓ Réunion avec la mandataire le 24 aout : Elle nous a expliqué la procédure et nous avons repris le projet. Elle regarde uniquement si l'école arrive à ne pas faire de dettes. Elle nous a demandé d'ouvrir un sous-compte. Pour modifier le compte sur la plate-forme Hello Association, nous demandons au mandataire judiciaire. Nous ne pouvons plus faire de virement. Nous aurons un nouveau carnet de chèque.
- ✓ Inventaire du patrimoine de l'école le 13 septembre.
- ✓ Les frais de scolarité et des après midi :

Merci aux parents de faire un virement pour le 1^{er} mois. Pour les mois suivants, vous nous envoyez dès que possible votre RIB afin de mettre en place le prélèvement automatique.

5. La vie de l'association

Nous poursuivons le travail de compatibilité avec le cabinet d'expertise comptable TGS pour un montant annuel de 2800 euros. Nous cherchons une personne qui pourrait sous-traiter une partie de la prestation afin de réduire les frais.

Qui est le référent pour calculer les tarifs ?

M. Jallas s'occupe des salaires et de la relation avec les salariés.

M. Cherré s'occupe du prévisionnel.

Nouveaux membres: Mme Buchalet et proposition a été faite à M et Mme Labaune.

Les documents de l'association : Créer un drive et y mettre les documents officiels.

La date de l'AG sera communiquée quand nous aurons reçu la clôture des comptes au 31 aout 2023.

Prochaine réunion de CA le mardi 3 octobre à 20 h, à l'école.